

06.09.2004 - 17:43 Uhr

## Mise au concours du "Prix de l'Environnement de Suisse" doté de 50'000 francs suisses

Bâle (ots) -

Le "Prix de l'Environnement de Suisse" sera attribué pour la 5e fois par la Fondation Pro Aqua-Pro Vita. Les personnes privées, les entreprises ou les institutions de tous les pays porteuses d'un projet peuvent soumettre leur candidature jusqu'au 15 décembre 2004. Le concours vise des projets se rapportant aux technologies innovantes, procédés, concepts ou produits contribuant à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. Le gagnant du Prix de l'Environnement se verra remettre une somme de 50'000 francs suisses. En outre, les trois projets ayant obtenu les meilleures notes seront présentés à ILMAC, le salon industriel de la recherche et du développement, de la technique environnementale et de la technique des procédés dans la pharmacie, la chimie et la biotechnologie (du 24 au 27 mai 2005, Foire de Bâle).

5e Prix de l'Environnement de Suisse

Montant du Prix: 50'000 francs suisses  
Délai de Participation: 15 décembre 2004  
Organisateur: Fondation Pro Aqua-Pro Vita  
Informations: [www.umweltpreis.ch](http://www.umweltpreis.ch); [info@umweltpreis.ch](mailto:info@umweltpreis.ch)

Contact:

Antje Quellmalz  
Responsable Communication ILMAC  
MCH Foire de Bâle SA  
4005 Bâle  
Tél. +41/58/206'27'84  
Fax: +41/58/206'21'91  
E-Mail: [antje.quellmalz@messe.ch](mailto:antje.quellmalz@messe.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005342/100479058> abgerufen werden.